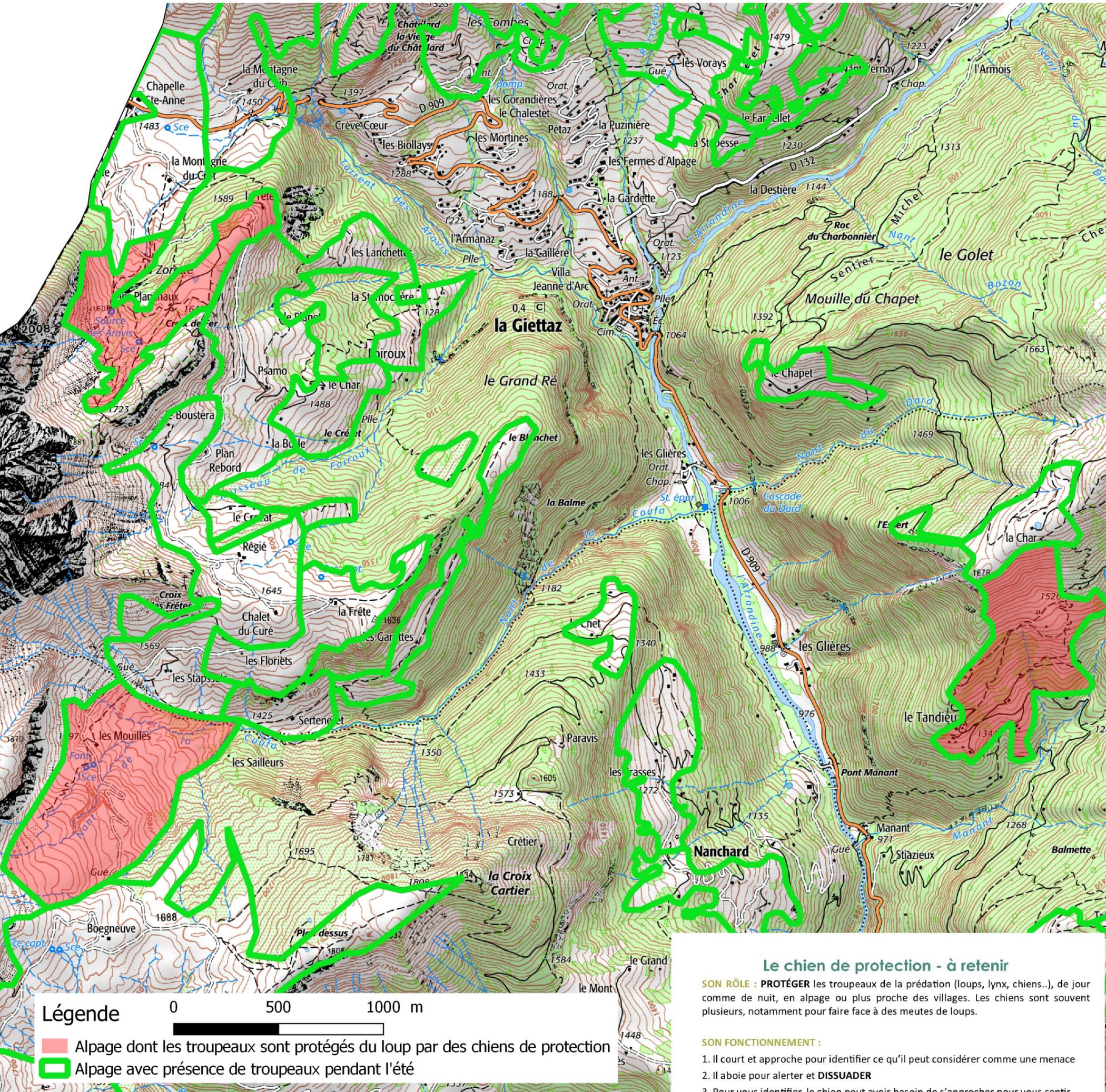


Alpages du territoire de l'agglomération Arlysère et alpages avec présence de chiens de protection pour protéger les troupeaux domestiques du loup. SECTEUR DU VAL D'ARLY



Légende

0 500 1000 m

Alpage dont les troupeaux sont protégés du loup par des chiens de protection

Alpage avec présence de troupeaux pendant l'été

Le chien de protection - à retenir

SON RÔLE : PROTÉGER les troupeaux de la prédation (loups, lynx, chiens...), de jour comme de nuit, en alpage ou plus proche des villages. Les chiens sont souvent plusieurs, notamment pour faire face à des meutes de loups.

- SON FONCTIONNEMENT :**
1. Il court et approche pour identifier ce qu'il peut considérer comme une menace
 2. Il aboie pour alerter et DISSUADER
 3. Pour vous identifier, le chien peut avoir besoin de s'approcher pour vous sentir
 4. La vitesse de déplacement est perçue comme une menace

- COMPORTEMENTS À ADOPTER LORS D'UNE RENCONTRE :**
1. Dans la mesure du possible, contournez largement le troupeau sans vous mettre en danger,
 2. Signalez-vous pour ne pas surprendre le chien (« salut le chien », sans crier).

Si le chien approche, arrêtez-vous ou avancez doucement (mais pas vers le chien directement), ne le fixez pas dans les yeux, parlez-lui calmement. **Gardez votre calme.**

Avec les bâtons de marche : prenez-les dans une main, orientez-les vers le bas. Surtout ne les brandissez pas.

En vélo : Descendez du vélo le plus tôt possible, mettez le vélo entre vous et le chien et avancez à pied avec votre vélo.

Chien de compagnie : pour votre sécurité, nous vous conseillons de ne pas l'emmener avec vous en alpage. Dans le cas contraire, tenez-le en laisse.

Si un chien de protection s'approche de vous, lâchez votre chien et laissez-les interagir, ne prenez votre chien pas dans vos bras.

Pour en savoir plus sur les chiens de protection :

DREAL AuRA : <https://urlz.fr/cplo>
 DDT de Savoie : <https://urlz.fr/cplz>
<http://www.echoalp.com/>

Travail expérimental mené sur le territoire de l'Agglomération Arlysère visant à éviter les conflits d'usage en renseignant les usagers sur la présence en alpage de troupeaux protégés par chiens de protection. Ce travail est soutenu par la Région AuRA et le réseau pastoral Auvergne-Rhône Alpes.



CONDITIONS D'UTILISATION
 Les informations sont aussi précises que possible. Toutefois, le diffuseur ne pourra être tenu responsable des omissions, des inexactitudes et des carences dans la mise à jour, qu'elles soient de son fait ou du fait des tiers partenaires qui lui fournissent ces informations.

Les informations fournies sont délivrées à titre indicatif, et sont susceptibles d'évoluer. Les renseignements fournis ne sont pas exhaustifs et sont susceptibles d'évoluer au cours de la saison d'alpage.

Dans le cadre de la signalétique déployée par l'agglomération Arlysère sur les alpages, des pictogrammes sur certains sentiers balisés indiqueront également la présence de chiens de protections.



Le chien finira par retourner à son troupeau.